



## IMMEUBLE MIS EN VENTE PAR





#### Direction Générale Transversale

du Budget, de la Logistique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Direction du Comité d'Acquisition de Charleroi

Petite rue 4 Boite 10 – 6000 CHARLEROI +32 71 20.19.60

charleroi.dca.dgt@spw.wallonie.be

Référence du dossier : 52012/314/1

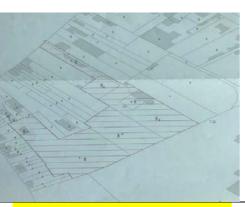
Contact:

Commissaire: Geneviève GHILAIN-Tél: +32 (0) 71 20.19.73 Gsm: +32 (0) 473 81.17.24 Mail:

genevieve.ghilain@spw.wallonie.be

<u>Situation</u>: Rue de la Station – 6200 – CHATELET – Localisation sur googleMaps: Rue de la Station 6200 Châtelet

#### **VENTE DE GRÉ A GRÉ**



#### **TERRAINS**

6 parcelles de terrain et une maison :

A39A3 : Jardin

A39W3: Terre vaine et vague

A39R2 : Ruines A39K2 : Pâture A59A4 : Pâture A59Z3 : Maison A39Y3 : Ruines

# Faire offre à partir de 495.000,00 euros

Après avoir pris connaissance et accepté le <u>règlement de la vente</u> contenant les conditions générales et particulières et uniquement au moyen du formulaire d'offre vous convenant.

Formulaire d'offre Personne physique Formulaire d'offre Personne Morale

Disponibilité : immédiatement

Visite sur place



#### <u>Description cadastrale:</u>

Caractéristiques générales

Situation géographique : Environnement urbain

- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 39A3 P0000- Jardin 10 a 40 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 39W3 P0000- Terre vaine et vague 50 a 20 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 39R2 P0000- Ruines 10 a 10 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 39K2 P0000- Pâture 41 a 90 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 59A4 P0000 Pâture 81 a 74 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 5923 P0000- Maison 96 ca
- 52012 Châtelet division 1 section A numéro 39Y3 P0000- Ruines 9 a 94 ca

Superficie du terrain : 20.524,00 m² Largeur en façade :	
Caractéristiques de l'immeuble	Revenu Cadastral
	Chauffage et isolation
Equipement intérieur	<u>Electricité</u>
Certificat de performance énergétique (CPEB) – uniquement pour affectation résidentielle  Le certificat de performance énergétique du bâtiment (CPEB) est obligatoire en cas de vente ou de location d'un bien immobilier résidentiel et permet aux acheteurs et locataires potentiels de comparer et de juger l'efficacité énergétique des logements.	
Consommation énergétique en Kwh/m²: Emission de CO2 en kg CO2/m²:	
Niveau E : Niveau K :	

Informations financières

### Servitudes : Aucune

Certificat PEB : Numéro	Obligation de construction : voir règlement de vente
Certificat Électricité :	
Affectation urbanistique : zone d'habitat au Plan de secteur de	
Charleroi et zone d'habitat de forte densité au Schéma de	
développement communal.	
Photos : VOIR	